

Énoncé de position d'OPHEA et de l'OASPHE

Éducation physique et santé (ÉPS) : Développement et santé sexuelle

L'engagement du parti politique

Dans le cadre de son Plan pour l'Ontario, le Parti progressiste-conservateur de l'Ontario s'est engagé fermement à réviser le volet « Développement et santé sexuelle » du programme-cadre d'éducation physique et santé après avoir tenu des consultations additionnelles auprès des parents. Ophea et l'OASPHE anticipent que ce gouvernement respectera cet engagement et ont rédigé des recommandations à prendre en considération pour cette démarche.

Les valeurs d'Ophea et de l'OASPHE

Ophea et l'OASPHE, deux associations provinciales dont la vocation est axée sur l'éducation physique et santé, sont d'avis que le programme-cadre d'éducation physique et santé peut avoir des retombées positives sur la santé de deux millions d'élèves en Ontario en les aidant à acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour devenir des citoyens en santé et productifs. Ophea et l'OASPHE estiment que les élèves de l'Ontario ont droit à un apprentissage reposant sur un programme-cadre d'éducation physique et santé qui est à jour et fondé sur la recherche, qui comprend un enseignement sur le développement et la santé sexuelle et qui aborde des enjeux actuels comme la sécurité sur Internet, le consentement, l'estime de soi, la santé mentale, les relations saines, le respect d'autrui, la diversité et l'équité. L'éducation sur la santé sexuelle devrait être appropriée au stade de développement des élèves et structurée de manière à répondre aux besoins d'apprentissage des élèves selon leur âge afin qu'ils acquièrent les habiletés nécessaires pour faire des choix sains et se protéger d'éventuels dangers. Cet enseignement devrait constituer une responsabilité partagée qui respecte le rôle des parents et des enseignants.

Recommandation d'Ophea et de l'OASPHE — Processus de consultation

Le nouveau premier ministre s'est engagé à travailler avec le ministère de l'Éducation pour renseigner une démarche en vue d'examiner et de réviser le programme-cadre d'éducation physique et santé. Le gouvernement libéral, en 2010, s'était engagé à entreprendre des consultations additionnelles à la suite desquelles le programme-cadre d'éducation physique et santé révisé ne s'est vu publié qu'en 2015. Compte tenu des échéanciers et de l'urgence de la question, le système d'éducation de l'Ontario ne peut pas attendre encore cinq ans pour qu'une telle démarche soit entamée de nouveau. Ophea et l'OASPHE recommandent que le nouveau gouvernement agisse rapidement pour définir clairement le processus de consultation et l'échéancier des travaux de révision, et qu'il propose une stratégie provisoire que les écoles adopteront pendant ces travaux.

En plus d'amorcer un processus de consultation à l'échelle provinciale auprès des parents qui se veut représentatif de la diversité ontarienne, Ophea et l'OASPHE recommandent que le gouvernement discute avec des élèves, des éducateurs, des enseignants, des syndicats, des associations, des représentants de la santé publique et des experts ayant de l'expérience relativement à la mise en œuvre de ce programme-cadre. Cela permettra au nouveau gouvernement de bien comprendre toutes les perspectives avant de revoir le contenu du programme-cadre.

Recommandation d'Ophea et de l'OASPHE — Stratégie provisoire relative au programme-cadre

Au cours de la durée du processus de consultation, Ophea et l'OASPHE recommandent que le gouvernement utilise le programme-cadre d'éducation physique et santé actuel. Le rétablissement du programme-cadre précédent, publié en 1998, ne répondra pas aux besoins des élèves d'aujourd'hui. Le programme-cadre de 1998 n'aborde pas de façon claire les enjeux auxquels sont confrontés les élèves, tel que la sécurité en ligne. De plus, il ne permet pas de livrer des renseignements exhaustifs sur la santé qui sont appropriés à l'âge des élèves, il ne promeut pas la prise de décisions éclairées, incluant le consentement, et il n'est pas représentatif de tous les élèves, y compris ceux ayant des différences visibles ou invisibles. Cela comprend des différences protégées par le Code des droits de la personne de l'Ontario et prises en compte par des politiques provinciales connexes comme la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive.

Recommandation d'Ophea et de l'OASPHE — Soutien à la mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme-cadre révisé, Ophea et l'OASPHE recommandent que du soutien soit apporté aux conseils scolaires, aux écoles et aux bureaux de santé publique. Ce soutien devrait faire appel à des approches fondées sur des données probantes, y compris l'élaboration et la prestation coordonnées de ressources pédagogiques et de perfectionnement professionnel (dont la formation des entraîneurs et administrateurs des conseils scolaires), des communications harmonisées entre le gouvernement et les acteurs de l'éducation, et une évaluation continue de la mise en œuvre.